

OFI Invest Grandes Marques Part Rf

FRO0140107Y4

28/11/2025

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Actions internationales - général

Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'indice de référence MSCI World, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
27/06/2025

Date de lancement de la part
01/08/2025

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions internationales

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
-

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
0,70%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
-

Indice de référence
MSCI World

▶ Actif net du fonds	617,50 M€
▶ Actif net de la part	0,00 M€
▶ Valeur liquidative	107,17 €

▶ Performance mensuelle⁽¹⁾

Fonds Indice

- -

▶ Gérants



Frédéric Tassin



Charles Haddad

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque⁽³⁾


▶ Durée de placement

Supérieure à 5 ans

▶ SFDR⁽³⁾

Article 8

▶ Notation ESG⁽³⁾

6,2 6,0

▶ Couverture note ESG

99,4% 99,6%

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Grandes Marques Part Rf

FR00140107Y4

28/11/2025



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Technologie	37,2	32,6
Biens et services industriels	9,6	11,7
Services financiers	8,7	4,5
Produits et services de consommation	8,0	2,3
Santé	7,3	9,6
Aliments, boissons et tabac	5,5	2,7
Banques	3,4	6,9
Energie	3,3	3,6
Voyages et loisirs	2,6	1,5
Assurance	2,3	3,0
Télécommunications	1,5	2,2
Immobilier	1,5	1,8
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,2	1,7
Produits chimiques	1,0	0,9
Automobiles et pièces	1,0	2,4
Médias	0,9	1,2
Construction et matériaux	0,7	1,3
Commerce de détail	0,7	5,6
Services aux collectivités	-	2,9
Ressources de base	-	1,6
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,5	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
 NVIDIA CORP		6,4
US Technologie		
 MICROSOFT CORP		6,3
US Technologie		
 APPLE INC		4,1
US Technologie		
 ALPHABET INC CLASS A		3,4
US Technologie		
 JPMORGAN CHASE		2,7
US Banques		

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	68,5	70,6
France	7,0	2,4
Japon	6,6	5,5
Suisse	3,7	2,6
Royaume-Uni	3,0	3,8
Allemagne	2,4	2,3
Pays-Bas	2,1	1,5
Irlande	1,4	1,3
Danemark	0,9	0,5
Italie	0,9	0,7
Uruguay	-	0,1
Suède	-	0,8
Singapour	-	0,5
Autres Pays	-	7,5
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,5	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	72,7
EUR	13,9
JPY	7,2
Autres devises	6,2

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	0,0
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	1,2
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	98,8

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	75
Taux d'exposition actions (%)	96,5

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Grandes Marques Part Rf

FR00140107Y4

28/11/2025



► Commentaire de gestion

Novembre 2025 s'est achevé avec un gain mensuel modeste pour le S&P 500, prolongeant sa série haussière malgré une volatilité marquée tout au long de la période. Les marchés actions européens ont affiché une résilience remarquable en pendant le mois, la région s'imposant exceptionnellement dans les classements mondiaux. Les marchés japonais ont subi une forte volatilité dans un contexte marqué par la pression sur la Tech/IA, les tensions géopolitiques avec la Chine et la hausse des taux domestiques. Les déclarations du gouverneur Kazuo Ueda sur la nécessité de « prendre la bonne décision » en décembre ont renforcé les attentes d'un resserrement imminent.

Le Nasdaq, fortement exposé à la technologie, a enregistré sa première baisse mensuelle depuis mars, pénalisé par les inquiétudes liées aux valorisations de l'intelligence artificielle et à l'endettement de certains acteurs. En effet, pour conserver leur avance dans la course à l'AGI, les hyperscalers (géants du cloud) intensifient leurs investissements dans les data centers. Le montant cumulé des dépenses d'investissement (Capex) des acteurs majeurs – Microsoft, Alphabet, Meta, Amazon, Oracle et Corewave – est passé de 250 milliards USD l'an dernier à 412 milliards USD cette année, avec des projections avoisinant 1 000 milliards USD à horizon 2030. Une dynamique impressionnante, mais également source d'inquiétude. Une telle intensité d'investissement, rapportée au PIB, n'avait plus été observée depuis la construction des réseaux ferroviaires.

Le mois a été marqué aussi par des débats importants autour de la politique monétaire de la Réserve fédérale, les investisseurs se montrant de plus en plus confiants quant à une baisse des taux en décembre. Le blocage des États-Unis a enfin touché à sa fin pendant le mois. Le shutdown le plus long de l'histoire a suscité des crispations. Cette paralysie entraînera une légère révision des données de croissance à court terme.

Les secteurs de la santé, des services de communication et des matériaux ont enregistré la plus forte hausse au sein de l'indice MSCI World. Les secteurs des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire et des industries sont arrivés en bas du classement.

Le secteur des Technologies de l'information a pénalisé la performance relative.

Alphabet a contribué positivement après l'introduction de Gemini 3. Contrairement aux générations précédentes, Gemini 3 a été entièrement entraîné sur les TPU (Tensor Processing Units) propriétaires de Google, et non sur les GPU Nvidia. Cette approche confère à Alphabet un meilleur contrôle des coûts, de la capacité et de la disponibilité, tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs tiers. En revanche les inquiétudes sur l'endettement et la concurrence de Google ont pénalisé Oracle. Les financières et la consommation discrétionnaire ont contribué positivement à la performance relative.

Pendant le mois nous avons pris des bénéfices sur Morgan Stanley, vendu BNP et renforcé KKR. Nous avons introduit une nouvelle ligne de Ferrari qui a souffert après une guidance en-dessous des attentes.

OFI Invest Grandes Marques Part Rf

FR00140107Y4

28/11/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	19/11/2013
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest Grandes Marques Part Rf

FR00140107Y4

28/11/2025

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI Invest Grandes Marques Part Rf

FR00140107Y4

28/11/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.